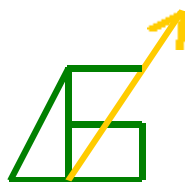


MINISTRE DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES ET DU BUDGET

-----  
CENTRE NATIONAL DE LA  
STATISTIQUE ET DES ETUDES  
ECONOMIQUES



CNSEE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès

-----

**RAPPORT D'ACTIVITES**  
**ANNEE 2001**

Décembre 2001

## **Introduction**

L'objectif des programmes d'activités de la Direction Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques depuis 2000 est de réhabiliter l'appareil statistique national, en détérioration depuis plusieurs années, par la production et la diffusion d'une information statistique fiable, à jour et utile à la prise de décision des pouvoirs publics ainsi que des acteurs économiques et sociaux. Ainsi, le programme d'activités 2001 s'est-il articulé autour de quatre axes :

- le renforcement de la coordination statistique ;
- l'amélioration de l'information économique ;
- le développement de l'observation socio-démographique ;
- l'amélioration de la publication et de la diffusion.

Le présent rapport fait un premier point de l'exécution du programme d'activités 2001 et des contraintes subies.

### **1. EXECUTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES 2001**

#### **1.1- Le renforcement de la coordination statistique :**

Il vise la création d'une synergie entre d'une part, les producteurs de statistiques et d'autre part, les producteurs et les utilisateurs afin de rendre l'appareil statistique national capable de répondre durablement et convenablement aux besoins. L'objectif étant de relancer et de consolider la collecte courante dans le cadre des sources administratives et de produire une information régulière et utile.

Sur le plan administratif, le renforcement de la coordination statistique devait s'opérer à travers la révision des textes organisant l'activité statistique et l'élaboration d'un programme statistique pluriannuel.

- Le projet de loi révisée a été élaborée et soumise à la tutelle mais son adoption est liée à la finalisation du projet de l'Identifiant Unique. Le projet de loi révisée met en place un système statistique national formé par l'ensemble des producteurs de la statistique publique dont la Commission Supérieure de la Statistique élargie aux utilisateurs est l'instance de concertation, et définit les principes de l'obligation de réponse, du secret statistique, de la pertinence et de la comparabilité des statistiques.
- L'élaboration d'un programme statistique pluriannuel doit être financée dans le cadre du Fonds Fiduciaire pour le Renforcement des Capacités de la Banque Mondiale dont la requête est en cours d'adoption.

Sur le plan technique, il s'agissait de procéder à la vulgarisation des nomenclatures des activités et des produits d'AFRISTAT. Un plan de vulgarisation a été préparé et devrait être mis en oeuvre en 2002.

#### **1.2- L'amélioration de l'information économique**

L'amélioration de l'information économique visait la régularité de la production et la publication de l'information économique, l'actualisation des coefficients de pondération des

indices de prix à la consommation des ménages vieux de plus de 20 ans, à l'issue d'une enquête dépense, et le passage de l'ancien Système de Comptabilité Nationale 1968 (SCN 68) au nouveau Système de Comptabilité Nationale 1993 (SCN 93).

La réalisation d'une enquête dépense devant servir à l'actualisation des coefficients de pondération est la deuxième composante du Projet d'Harmonisation des Indices de prix à la Consommation des ménages dans les pays de la CEMAC, projet qui assure la rénovation de cet indice dans la sous-région. La première composante consistant en la collecte des prix de base a pu être réalisée en 2000 à Brazzaville et à Pointe-Noire grâce à la subvention de la Coopération Française.

- Si le cadre macro-économique 2000 a été élaborée à l'issue de l'enquête économique aucune publication sur la conjoncture n'a pu être faite faute de financement de l'enquête trimestrielle de conjoncture.
- Le démarrage effectif des travaux de la mise en œuvre du SCN 93 n'a pas eu lieu faute de financement du fait des arriérés de la Banque Mondiale. Néanmoins, AFRISTAT a réalisé auprès du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques sa mission d'évaluation de la base des données prévue dans ce cadre.
- L'enquête dépense n'a pu être réalisée pour les mêmes raisons et les indices de prix harmonisés n'ont pu être calculés en 2001. Le CNSEE s'est contenté de poursuivre la collecte des prix de base et de produire les indices de prix "traditionnels".

### **1.3- Le développement de l'observation socio-démographique :**

L'objectif dans ce cadre était la conception et la réalisation d'enquêtes susceptibles de fournir des indicateurs sur la pauvreté, notamment, l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) et l'Enquête 1.2.3. ainsi que la réhabilitation des statistiques courantes.

- Les termes de référence de ces enquêtes ont été élaborées mais leur exécution est liée à la mobilisation des ressources extérieures (Banque Mondiale, Banque Africaine de développement).
- Les statistiques d'Etat-Civil collectées en fin 2000 ont été exploitées et traitées. Le rapport d'analyse est en cours d'adoption.

### **1.4- L'amélioration de la publication et de la diffusion :**

Il s'agit d'améliorer à terme la périodicité et les délais de publication d'une statistique de proximité en faisant de telle sorte que, toute information statistique disponible fasse l'objet d'une publication.

La Direction Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques a organisé la saisie de tous les fichiers physiques existants notamment, les dossiers des entreprises et établissements immatriculés, les cartes grises, les documents statistiques et fiscaux, les volets d'Etat-civil.

Ils doivent faire l'objet de publication, à l'issue de leur exploitation et analyse.

## **2.- CONTRAINTES :**

L'exécution du programme d'activités 2001 a fortement été entravée par les contraintes suivantes :

- les ressources humaines caractérisées par une insuffisance de cadres du fait du gel des recrutements à la Fonction Publique et par une instabilité du personnel, toutes catégories confondues, liées aux conditions de travail et de rémunération peu satisfaisantes. Ainsi, de 1998 à 2001, la Direction Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques a enregistré trente six (36) départs, toutes catégories confondues, vers d'autres administrations nationales (budget, impôts, douanes...) dont douze (12) en 2001.
- les tensions de trésorerie sur le budget de l'Etat qui ne facilitent pas le déblocage des crédits alloués aux études dans le cadre du budget d'investissement.
- l'état des relations du pays vis à vis des bailleurs de fonds qui n'a permis aucune avancée dans la mobilisation de financements extérieurs en faveur des enquêtes et dans la mise en oeuvre effective du Projet de Renforcement des Capacités des Administrations Economiques de la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement.

## **CONCLUSION**

Bien qu'ayant été redimensionné par rapport à celui de l'année 2000, le programme d'activités 2001 n'a pas connu une exécution satisfaisante du fait de la faiblesse des ressources nationales, humaines et financières. La production statistique demeure encore très largement dépendante des financements extérieurs. Les actions amorcées en 2000 n'ont pu être consolidées.

Face aux nouveaux défis de l'intégration régionale et de l'élaboration du Document de Stratégie de réduction de la Pauvreté, le Gouvernement devrait consentir un peu plus d'efforts au développement de la statistique.